

Programmes de soutien financier gouvernemental en action communautaire

(En date du 2023-07-05)

Ministères et organismes gouvernementaux	Secteurs	Site Web	Programmes	Objectifs	Information	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur ou courriel
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)	N/A	http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/	Programme de soutien à la mission des organismes environnementaux (PSMOE)	Le programme vise à appuyer le développement d'organismes environnementaux de petite taille dont la mission est fortement axée sur l'éducation et la sensibilisation à l'égard des enjeux environnementaux de développement durable, de protection des ressources en eau ou de lutte contre les changements climatiques.	Bureau de coordination du développement durable Naomi Verdon	675, boulevard René-Lévesque Est, 7 ^e étage, boîte 97	Québec (Québec)	G1R 5V7	418 558-5260	418 644-4598
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)	N/A	http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/coop-climatique-internationale/index.htm	Programme Coopération climatique internationale	Le programme de coopération climatique internationale (PCCI) vise à contribuer aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation aux impacts des changements climatiques dans les pays francophones les plus vulnérables, principalement au moyen de transferts technologiques et du renforcement des capacités, afin d'y favoriser un développement durable et en économie plus sobre en carbone (inclus dans le PACC 2013-2020).	Direction des programmes et de la mobilisation Guillaume Plamondon	675, boulevard René-Lévesque Est, 6 ^e étage, boîte 31	Québec (Québec)	G1R 5V7	418 521-3878 poste 7089	418 646-4920
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)	N/A	http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/ActionClimat/index.htm	Programme Action-Climat Québec	Le programme Action Climat-Québec a pour objectif d'engager la population du Québec dans l'action et d'encourager des changements durables de comportements et de pratiques en matière de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux changements climatiques. Le programme Action-Climat Québec s'adresse aux organismes à but non lucratif et aux coopératives légalement constitués et régis par une loi québécoise ou canadienne. Le programme comporte deux volets : le volet 1, géré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), finance les projets nationaux. Les projets régionaux et locaux sont financés dans le cadre du volet 2, qui est géré par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) (inclus dans le PACC 2013-2020).	Direction des programmes et de la mobilisation Guillaume Plamondon	675, boulevard René-Lévesque Est, 6 ^e étage, boîte 31	Québec (Québec)	G1R 5V7	418 521-3878 poste 7089	418 646-4920
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)	N/A	http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/prcmhh/index.htm	Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques	Contribuer à restaurer et à créer de nouvelles superficies de milieux humides et hydriques fonctionnels et pérennes dans le temps, en finançant la réalisation de projets de restauration et de création qui maximiseront les gains en superficie et en fonction de ces milieux.	Direction de la protection des espèces et des milieux naturels Christine Gélinas	675, boulevard René-Lévesque Est, 4 ^e étage, boîte 21	Québec (Québec)	G1R 5V7	418 521-3866 poste 7008	418 646-6169
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)	N/A	http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/psree/index.htm	Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)	Permettre la réalisation de plus de 100 actions non débutées inscrites dans le Plan directeur de l'eau (PDE) et le Plan de gestion intégrée régional. Permettre la réalisation d'au moins 50 actions non débutées inscrites dans le PDE et en lien avec les problématiques prioritaires identifiées par les organismes de bassins versant au 31 octobre 2019. Favoriser une gestion plus efficace des ressources en eau et une amélioration de la protection des milieux hydriques et des écosystèmes aquatiques en lien avec les six enjeux de la gestion intégrée des ressources en eau, soit la qualité, la quantité, la sécurité, l'accessibilité, la culturalité et les écosystèmes.	Direction de la gestion intégrée de l'eau Julie Bordeleau, directrice	675, boul. René-Lévesque Est, 8 ^e étage, boîte 42	Québec (Québec)	G1R 5V7	418 521-3885 poste 4689	418 644-2003
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)	N/A	http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/	Programme de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)	Favoriser et organiser la concertation de l'ensemble des intervenants en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle régionale et nationale. Concrétiser l'approche « d'accompagnement » du dynamisme des régions. Encourager la participation des agents du milieu aux conseils régionaux de l'environnement.	Bureau de coordination du développement durable Naomi Verdon	675, boulevard René-Lévesque Est, 7 ^e étage, boîte 97	Québec (Québec)	G1R 5V7	418 558-5260	418 644-4598
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)	N/A	https://www.planstlaurent.qc.ca/programme-interactions-communautaires	Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2011-2026	Améliorer l'écosystème du Saint-Laurent. Soutenir la mise en œuvre de projets issus de la communauté qui visent à conserver la biodiversité et la pérennité des usages, mais aussi à améliorer la qualité de l'eau. Soutenir la mise en œuvre de projets découlant d'un Plan de gestion intégrée régional (PGIR).	Direction de la gestion intégrée de l'eau Julie Bordeleau, directrice	675, boul. René-Lévesque Est, 8 ^e étage, boîte 42	Québec (Québec)	G1R 5V7	418 521-3885 poste 4689	418 644-2003
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	www.mcc.gouv.qc.ca	Aide au fonctionnement	Viser à soutenir les organismes dans l'accomplissement de leur mission et la réalisation de leur plan d'action. Il s'agit d'organismes - dont les activités s'inscrivent dans l'un des secteurs d'intervention relevant de la responsabilité du MCC; - dont la mission et le plan d'action contribuent de façon significative et durable à l'atteinte des objectifs du MCC pour le secteur et le territoire d'intervention visés; - dont la bonne gestion et l'efficacité permettent de garantir la qualité des services qu'ils offrent à la population ou à leurs pairs; - qui ont établi des partenariats dans leur secteur ou sur leur territoire d'intervention et qui bénéficient de l'appui de la collectivité auprès de laquelle ils œuvrent.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec	G1R 5G5	1 888 380-8882	N/A
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	www.mcc.gouv.qc.ca	Aide aux immobilisations	Contribuer au développement social, culturel et économique du Québec par l'amélioration des équipements et infrastructures culturels devant répondre aux normes et aux standards professionnels et par la protection et la mise en valeur des biens patrimoniaux, et ce, dans une perspective de développement durable. Aussi, favoriser l'accessibilité et la participation citoyenne aux arts et à la culture, le renforcement de l'identité et du sentiment d'appartenance ainsi que le renforcement de la création artistique.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec	G1R 5G5	1 888 380-8882	N/A
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	https://www.mcc.gouv.qc.ca	Aide aux projets : Accueil	Permet de recevoir des projets mis sur pied par les demandeurs en fonction de leurs objectifs. Il est disponible pour l'ensemble des secteurs d'intervention du MCC, mais les clientèles admissibles au programme varient selon le secteur d'intervention ou l'objet visé par le projet.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec	G1R 5G5	1 888 380-8882	N/A
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	https://www.mcc.gouv.qc.ca	Appel de projets Culture et inclusion	Ce programme a pour objectif de soutenir la réalisation de projets culturels au profit des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu. Il vise aussi à soutenir des projets qui utilisent la culture comme outil d'intervention permettant d'agir sur des enjeux sociaux. En effet, le gouvernement du Québec reconnaît la culture comme un important facteur de développement social. La participation aux activités culturelles favorise le développement des personnes et contribue à ce que des liens sociaux soient tissés. Les clientèles admissibles au programme sont les organismes culturels et les organismes communautaires.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec	G1R 5G5	1 888 380-8882	N/A
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	https://www.quebec.ca/culture/aide-financiere/aide-aux-projets-appel/aide-ponctuelle-medias-communautaires/programme-complet#:~:text=La%20Mesure%20d%27aide%20ponctuelle,de%20%27aide%20au%20fonctionnement	Appel de projets : Mesure ponctuelle d'aide aux médias communautaires	Apporter une aide ponctuelle aux médias communautaires qui se trouvent dans une situation précaire. Dans le présent programme, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par média communautaire « dans une situation précaire » un organisme qui fait face à une éventuelle fermeture, mais qui bénéficie d'un soutien élevé du milieu et de capacités organisationnelles pour la poursuite de ses activités. Dans des circonstances précises, l'aide accessible par ce volet permet à un organisme de se restructurer ou d'effectuer une réparation ou une acquisition d'équipement urgente afin qu'il puisse continuer à s'investir dans la communauté qu'il sert. Apporter une aide ponctuelle aux médias communautaires qui se trouvent dans une phase de développement cruciale et structurante. On entend par média communautaire dans « une phase de développement cruciale et structurante » pour son avenir, un organisme dans une phase décisive lui permettant d'améliorer son organisation administrative et sa croissance par le développement d'activités.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec	G1R 5G5	1 888 380-8882	N/A
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	N/A	https://www.quebec.ca/culture/aide-financiere/aide-aux-projets-appel/appel-sante-mentale/programme-complet	Appel de projets en culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans (NOUVEAU)	Le programme vise à contribuer à la bonne santé mentale des jeunes en soutenant financièrement des organismes culturels et communautaires dans la réalisation de projets, et ce, à travers plusieurs régions du Québec. Plus précisément, il a pour finalité d'accroître la quantité d'initiatives culturelles régionales ayant pour but de favoriser la santé mentale des jeunes et d'augmenter le nombre de personnes de 12 à 18 ans qui participent à des activités culturelles ayant un effet positif sur leur santé mentale.	Assistance à la clientèle et renseignements	225, Grande Allée Est	Québec (Québec)	G1R 5G5	1 888 380-8882	infos@mcc.gouv.qc.ca

Ministère de la Famille (MFA)	Secteur Famille	https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere-services-familles/organismes-communautaires-associations-nationales-employeurs-municipalites/programme-soutien-projets-de-garde-relache-scolaire-periode-estivale#:~:text=Ce%20programme%20offre%20une%20aide,et%20la%20p%C3%A9riode%20estivale%202023.	Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale	Appuyer la mise en œuvre dans les milieux de vie de solutions concrètes et durables permettant d’augmenter l’offre de garde pour les enfants d’âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires.	Centre de relation avec la clientèle du Ministère	N/A	N/A	N/A	1 855 336-8568	renseignements@mfa.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille (MFA)	Secteur Famille	https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere-services-familles/organismes-communautaires-associations-nationales-employeurs-municipalites/programme-soutien-initiatives-engagement-paternel-coparentalite	Programme de soutien financier aux initiatives favorisant l'engagement paternel et l'exercice de la coparentalité	Ce programme vise à soutenir financièrement - le développement et la mise en œuvre d’activités favorisant un partage plus équitable des responsabilités parentales concernant notamment la répartition des tâches et des soins aux enfants; - le développement, l’adaptation et la mise en œuvre d’activités et de services qui contribuent à un engagement accru des pères auprès de leurs enfants.	Centre de relation avec la clientèle du Ministère	N/A	N/A	N/A	1 855 336-8568	renseignements@mfa.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille (MFA)	Secteur Famille	https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/PELEM-norme.pdf	Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques	Le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l’éveil à la lecture, à l’écriture et aux mathématiques octroie un soutien financier aux organismes qui développent de nouveaux projets de nature à favoriser la littératie et la numératie chez les enfants d’âge préscolaire. Les activités s’adressent aux enfants âgés de 0 à 5 ans et à leurs parents et visent à les préparer à leur entrée à l’école et contribuer ainsi à leur réussite éducative.	Centre de relation avec la clientèle du Ministère	N/A	N/A	N/A	1 855 336-8568	renseignements@mfa.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille (MFA)	Secteur Famille	https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/soutien-financier-services-surveillance-eleves-handicapes-12-21-ans#:~:text=La%20p%C3%A9riode%20de%20renouvellement%20d,de%2012%20%C3%A0%2021%20ans.	Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans	Faciliter la conciliation famille-travail-études des parents en soutenant financièrement des organismes qui offrent, sur l’ensemble du territoire québécois, des services de surveillance aux élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans, en dehors des heures de classe pendant l’année scolaire et durant la période estivale, et ce, sur l’ensemble du territoire québécois. Offrir à des élèves handicapés du secondaire des services de surveillance qui répondent à leurs besoins et à leurs champs d’intérêt, dans un cadre sécuritaire et adapté. N.B. : Les demandes doivent être reçues avant le 31 mars.	Centre de relation avec la clientèle du Ministère	N/A	N/A	N/A	N/A	surveillance.12-21ans@mfa.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille (MFA)	Secteur Famille	https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere-services-familles/organismes-communautaires-associations-nationales-employeurs-municipalites/programme-conciliation-famille-travail-employeurs	Programme en matière de conciliation famille-travail pour les employeurs	Ce programme vise à soutenir les employeurs et les organisations qui désirent adopter de bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail (CFT) afin d’améliorer la qualité de vie des travailleuses et des travailleurs qui ont des responsabilités familiales. - Volet 1 - Soutien aux initiatives d’employeurs : Soutenir les employeurs dans leur démarche d’implantation de mesures de CFT au sein de leur organisation. - Volet 2 - Soutien aux initiatives d’information et de formation : outiller les employeurs afin de faciliter la démarche d’implantation de mesures de CFT dans les milieux de travail.	Centre de relation avec la clientèle du Ministère	N/A	N/A	N/A	418 528-7100 poste 2600	renseignements@mfa.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille (MFA)	Secteur Famille	www.mfa.gouv.qc.ca	Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents	Le Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents octroie une aide financière aux organismes qui développent de nouveaux projets permettant de joindre les parents et de leur offrir les moyens de participer activement au développement de leurs jeunes enfants. Les projets financés dans le cadre de ce programme s’adressent aux parents d’enfants âgés de 0 à 8 ans.	Centre de relation avec la clientèle du Ministère	N/A	N/A	N/A	1 855 336-8568	renseignements@mfa.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille (MFA)	Secteur Famille	www.mfa.gouv.qc.ca	Programme de soutien financier à la bonification de l’offre d’activités de halte-garderie communautaires en contexte de pandémie de la COVID-19	Le Programme de soutien financier à la bonification de l’offre d’activités de halte-garderie communautaires octroyait un soutien financier aux organismes communautaires qui avaient bonifié, en 2021-2022, leur offre d’activités de halte-garderie communautaires (HGC) pour pallier les impacts de la pandémie de la COVID 19, notamment sur les femmes.	Centre de relation avec la clientèle du Ministère	N/A	N/A	N/A	1 855 336-8568	renseignements@mfa.gouv.qc.ca
Ministère de la Justice (MJQ)	N/A	www.justice.gouv.qc.ca	Programme d’aide financière pour favoriser l’accès à la justice	Le Programme d’aide financière pour favoriser l’accès à la justice vise les projets destinés aux citoyennes et aux citoyens et qui ont pour objectif d’améliorer la connaissance et la compréhension du droit ou du système de justice québécois ainsi que son utilisation. Les activités et les projets soutenus dans ce programme peuvent porter sur toute question liée à l’accessibilité à la justice. Ils doivent faire preuve d’innovation dans leur approche.	Bureau du Fonds Accès Justice (BFAJ)	1200, route de l’Église, 7 ^e étage	Québec	G1V 4M1	418 646-6548	418 646-5995
Ministère de la Justice (MJQ)	N/A	https://www.justice.gouv.qc.ca/	Programme de subvention pour favoriser la recherche, l’information, la sensibilisation et la formation en matière d’aide aux personnes victimes d’infractions criminelles	PAR APPEL DE PROJETS Le Bureau d’aide aux victimes d’actes criminels (BAVAC) apporte un soutien financier aux organismes communautaires ou aux personnes physiques qui présentent des projets en lien avec les aspects de ce programme.	Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	1200, route de l’Église, 7 ^e étage	Québec	G1V 4M1	418 646-6548	418 646-5995
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	N/A	www.msss.gouv.qc.ca	Programme d’aide aux joueurs pathologiques	Ce programme s’adresse aux établissements du réseau sociosanitaire du Québec. Certains organismes communautaires, qui sont la plupart financés par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), peuvent également bénéficier d’un financement provenant de ce programme. Il vise à - mettre en place un continuum de services pour le traitement des joueurs pathologiques, incluant les volets réinsertion et le soutien d'un conseiller financier ou d'une conseillère financière, ainsi que des services de support aux proches; - établir et mettre en œuvre des pistes d’action prometteuses en matière de prévention, notamment pour les groupes à risque; - intégrer à la pratique des intervenants de première ligne la problématique du jeu pathologique pour agir de façon précoce sur les problèmes de jeu et en réduire les méfaits; - détecter, conseiller et référer les personnes à risque à partir des organismes de première ligne; - mettre en place des services d’intervention et d’aide accessibles dans une formule 24 heures par jour, sept jours par semaine, pour les joueurs en détresse.	Direction des services en dépendance et itinérance	1075, chemin Sainte-Foy, 6 ^e étage	Québec	G1S 2M1	418 266-6830	418 266-6854
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	N/A	www.msss.gouv.qc.ca	Programme de financement des ressources certifiées offrant de l’hébergement en dépendance	Ce programme vise à favoriser l’accès aux activités liées aux programmes d’intervention qu’elles offrent, et ce, en portant une attention particulière aux personnes bénéficiaires de la prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie versée dans le cadre de l’aide financière de dernier recours. Ces activités sont liées aux services de thérapie, de réinsertion sociale, d’aide et de soutien à la récupération à la suite d’une intoxication ou d’aide et de soutien à la désintoxication offerts par les ressources.	Direction des services en dépendance et itinérance	1075, chemin Sainte-Foy, 6 ^e étage	Québec	G1S 2M1	418 266-6830	418 266-6854
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	N/A	www.msss.gouv.qc.ca	Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	Le programme s’adresse aux organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de la santé et des services sociaux. Les objectifs généraux du PSOC sont les suivants : - reconnaître et promouvoir l’action des organismes communautaires; - offrir le soutien et l’information nécessaires aux organismes communautaires; - apporter une aide financière aux organismes communautaires.	Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires.	1075, chemin Sainte-Foy, 8 ^e étage	Québec	G1S 2M1	418 266-6863	418 266-4595
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Secrétariat aux Aînés	https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/personnes-agees/aide-financiere-organismes/soutien-financier-organismes-travaillant-aupres-aines-situation-vulnerabilite	Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) (ITMAV)	PAR APPEL DE PROJETS Le programme Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) offre une aide financière à des organismes communautaires pour la mise en place ou le maintien de travailleuses et de travailleurs de milieu. Le mandat de ces organismes est de rejoindre et de soutenir des aînés en situation de vulnérabilité ou à risque de fragilisation, pour favoriser leur accompagnement vers les ressources pertinentes de leur communauté, pour contribuer à briser leur isolement et pour favoriser leur mieux-être, leur autonomie et leur maintien dans leur communauté.	Direction du Secrétariat aux aînés	1075, chemin Sainte-Foy, 4 ^e étage	Québec	G1S 2M1	581 814-9100 poste 62614	itmav@msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Secrétariat aux Aînés	https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/personnes-agees/aide-financiere-organismes/quebec-ami-des-aines/programme-quebec-ami-des-aines	Québec ami des aînés (QADA)	Le programme Québec ami des aînés (QADA) soutient financièrement des activités et des initiatives à portée locale, régionale ou nationale réalisées par des organismes sans but lucratif. Ces projets contribuent à adapter les milieux de vie aux réalités des personnes aînées, en vue de leur permettre de rester chez elles, dans leur communauté, dans des environnements sains, sécuritaires et accueillants. Ce programme vise également à favoriser la participation des personnes aînées au développement social, économique et culturel de leur communauté. Il s'appuie sur le partenariat, la concertation et la collaboration entre les acteurs du milieu pour la réalisation de projets ayant des retombées directes et positives sur les personnes aînées. Plusieurs de ces projets sont d'ailleurs réalisés sur le territoire de municipalités amies des aînés. L'amélioration du soutien aux organismes locaux et régionaux favorisant la participation sociale des aînés et contribuant à l'amélioration de leur qualité de vie compte au nombre des priorités gouvernementales inscrites au plan d'action 2018-2023 Un Québec pour tous les âges, deuxième plan d'action issu de la politique gouvernementale Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec, en vigueur depuis 2012. Les actions prévues sont orientées vers le soutien au vieillissement actif prôné par l'Organisation mondiale de la santé, en vue d'encourager la participation sociale des aînés, leur vieillissement en santé ainsi que leur accès à des environnements sains, sécuritaires et accueillants.	Direction du Secrétariat aux aînés	1075, chemin Sainte-Foy, 4 ^e étage	Québec	G1S 2M1	National : 581 814-9100 poste 62643 / Local-Régional : 581 814-9100 poste 62699	1) Volet QADA National : qada-nat@msss.gouv.qc.ca 2) Volet QADA Local-Régional : qada.lr@msss.gouv.qc.ca
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Secrétariat aux Aînés	https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/personnes-agees/aide-financiere-organismes/action-aines	Programme Action Aînés du Québec (PAAQ)	Le Programme Action Aînés du Québec (PAAQ) est un programme de soutien financier aux organismes qui peut contribuer au maintien de leurs activités existantes destinées aux aînés, grâce à l'embauche de ressources humaines et à l'acquisition du matériel ou de l'équipement nécessaires à la réalisation de ces activités. Les activités soutenues doivent prévenir le déconditionnement chez les personnes aînées; contrer l'isolement social des personnes aînées; valoriser les personnes aînées et encourager leur participation sociale; assurer le maintien des personnes aînées dans leur communauté en toute sécurité.	Direction du Secrétariat aux aînés	1075, chemin Sainte-Foy, 4 ^e étage	Québec	G1S 2M1	581 814-9100 poste 62260	paaq@msss.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Affaires policières	https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/prevention-criminalite/aide-financiere/prevention-jeunesse	Prévention Jeunesse	APPEL DE PROJETS 2022-2024 - terminé Prévention Jeunesse vise à optimiser les services offerts aux jeunes vivant des situations susceptibles de compromettre leur sécurité. La prévention et l'intervention auprès des jeunes nécessitent une multitude d'intervenants dont les activités doivent être coordonnées et faire partie d'une démarche cohérente et intégrée. Les projets d'intervention les plus efficaces mettent à contribution divers partenaires dont l'action est coordonnée dans la poursuite d'un même but.	Sous-ministériat des affaires policières	2525, boulevard Laurier, 7 ^e étage	Québec	G1V 2L2	N/A	prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Affaires policières	https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/prevention-criminalite/aide-financiere/partage-produits-criminalite	Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité	APPEL DE PROJETS 2022-2024 - terminé Ce programme accorde une aide financière aux organismes communautaires œuvrant notamment auprès de la jeunesse pour la réalisation d'un projet en prévention de la criminalité en lien avec la ou les thématiques entérinées par le Comité interministériel de soutien aux différents programmes de financement en prévention de la criminalité. La thématique retenue est «Prévenir les comportements délinquants chez les jeunes en agissant sur les facteurs de risque et de protection ».	Sous-ministériat des affaires policières	2525, boulevard Laurier, 7 ^e étage	Québec	G1V 2L2	1 877 324-1190	pfippc@msp.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Affaires policières	https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/prevention-criminalite/aide-financiere/prevention-exploitation-sexuelle	Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes	APPEL DE PROJETS 2021-2024 - terminé Le programme de prévention et d'intervention vise à soutenir financièrement la concrétisation de projets de prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes dans un secteur donné ou dans certains lieux de ce secteur, par exemple les écoles, les parcs, les habitations à loyer modique ou autres. Il vise également à soutenir les acteurs qui interviennent localement auprès des jeunes en situation de vulnérabilité et des victimes d'exploitation sexuelle.	Sous-ministériat des affaires policières	2525, boulevard Laurier, 7 ^e étage	Québec	G1V 2L2	N/A	prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Affaires policières	N/A	Financement supplémentaire en prévention de la criminalité	FINANCEMENT CIBLÉ 2022-2023 - terminé FINANCEMENT CIBLÉ 2023-2024 - à venir L'aide financière supplémentaire vise les partenaires du ministère de la Sécurité publique en prévention de la criminalité et a pour objectif principal d'assurer le maintien des capacités de ces organismes très sollicités depuis le début de la pandémie. Les organismes sont soutenus pour une année sur la base de leurs compétences.	Sous-ministériat des affaires policières	2525, boulevard Laurier, 7 ^e étage	Québec	G1V 2L2	N/A	prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Affaires policières	https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/prevention-criminalite/aide-financiere/prevention-delinquance-sports-arts-culture	Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture	RENOUVELLEMENT DES NORMES - à venir en 2023-2024 APPEL DE PROJETS 2023-2026 - à venir à l'automne 2023 ou à l'hiver 2024 Le Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture s'inscrit dans les objectifs du Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs de Sécurité publique Canada. Ce programme permet de soutenir les organisations qui souhaitent mettre en place ou bonifier l'offre de services en matière d'activités sportives, artistiques ou culturelles pour des jeunes vulnérables sur un territoire circonscrit comme solution de rechange à la délinquance et à l'adhésion aux gangs de rue, tout en favorisant le développement de leurs compétences.	Sous-ministériat des affaires policières	2525, boulevard Laurier, 7 ^e étage	Québec	G1V 2L2	N/A	prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Affaires policières	https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/prevention-criminalite/aide-financiere/programme-financement-mission-exploitation-sexuelle	Programme de financement à la mission en exploitation sexuelle	APPEL DE PROJETS 2022-2023 à 2024-2025 - terminé Le Programme de financement à la mission en exploitation sexuelle encourage les organismes communautaires possédant une expertise et un savoir-faire reconnus en matière de prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes. L'objectif est de permettre à ces organismes de réunir les conditions organisationnelles optimales pour déployer des stratégies durables d'intervention en la matière.	Sous-ministériat des affaires policières	2525, boulevard Laurier, 7 ^e étage	Québec	G1V 2L2	N/A	prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Affaires policières	https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/police-prevention-criminalite/prevention-criminalite/aide-financiere/travail-rue-prevention-criminalite	Programme de financement des organismes communautaires de travail de rue en prévention de la criminalité	SOLLICITATION GÉNÉRALE 2022-2023 - terminée SOLLICITATION CIBLÉE 2024-2025 - à venir Le Programme de financement des organismes communautaires de travail de rue en prévention de la criminalité soutient financièrement les organismes communautaires de travail de rue qui interviennent dans les espaces non institués auprès de personnes majoritairement âgées de 12 à 25 ans en situation de rupture sociale ou en voie de l'être. Ils agissent ainsi en prévention de la criminalité dans un souci d'amélioration de la sécurité des milieux de vie.	Sous-ministériat des affaires policières	2525, boulevard Laurier, 7 ^e étage	Québec	G1V 2L2	N/A	prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Correctionnel	https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/services-correctionnels	Programme de financement des ressources communautaires : • programmes d'hébergement; • programmes de suivis dans la communauté; • programmes de coûts marginaux*; • programmes d'activités de sensibilisation et de conscientisation.	Ces programmes visent à • faciliter la réinsertion sociale des personnes contrevenantes; • favoriser la sensibilisation et la conscientisation de la personne contrevenante; • favoriser la prévention de la récidive; • responsabiliser la clientèle contrevenante. * Programme de coûts marginaux : s'assurer que les personnes contrevenantes adultes puissent bénéficier de services en toxicomanie et en santé mentale. Dans le cas où l'accès à ces services entraînerait des coûts additionnels en raison du fait que la clientèle est contrevenante, les coûts sont assumés par le ministère de la Sécurité publique.	Sous-ministériat aux services correctionnels	2525, boulevard Laurier, 11 ^e étage	Québec	G1V 2L2	418 643-6777	N/A
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Secteur Correctionnel	N/A	Financement supplémentaire COVID-19	Ce programme vise à prévenir le suicide dans les établissements de détention.	Sous-ministériat aux services correctionnels	2525, boulevard Laurier, 11 ^e étage	Québec	G1V 2L2	418 643-6777	N/A
Ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)	Secteur de la science et de l'innovation	www.economie.gouv.qc.ca	Programme NovaScience	AU FONCTIONNEMENT OU PAR APPEL DE PROJETS A) Faciliter l'acquisition d'une solide culture de l'innovation scientifique pour la relève scientifique, les organisations et les entreprises québécoises. B) Augmenter la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. C) Faciliter l'accès à des activités en développement de la relève scientifique et améliorer leur efficacité par la concertation des activités en développement de la relève scientifique par la concertation de différents partenaires socioéconomiques pour renforcer la synergie de leur intervention dans ce domaine. NovaScience comprend deux volets : 1) Soutien aux organismes (fonctionnement) 2) Soutien aux projets	Direction du développement de la relève	900, place D'Youville, 4 ^e étage	Québec	G1R 3P7	418 691-5973	418 528-9248

Ministère de l'Éducation (MEQ)	Secteur Éducation	www.education.gouv.qc.ca	Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)	L'APPEL DE PROJETS 2020-2021 EST TERMINÉ Ce programme vise à soutenir financièrement des organismes dans le cadre de projets, mais aussi pour qu'ils puissent réaliser leur mission globale. Volet mission globale : - Reconnaître et promouvoir l'action des organismes d'action communautaire autonome dont la mission principale s'apparente à la mission éducative du ministère de l'Éducation (MEQ) : alphabétisation populaire, lutte contre le décrochage scolaire, rattrapage scolaire (école de la rue), formation continue, recherche et développement destinés aux organismes d'action communautaire autonome, regroupements nationaux reconnus comme organismes de représentation par le MEQ. Volet soutien par projet : - Soutenir financièrement les projets des organismes communautaires admissibles au PACTE. Les projets soumis doivent s'inscrire dans l'une des missions soutenues par le PACTE. Ils peuvent donc avoir trait à l'organisation d'une activité différente des activités régulières de l'organisme, à la réalisation d'un projet pilote ou à une recherche.	Direction de soutien au milieu scolaire et aux partenaires de l'éducation	1035, rue De La Chevrotière, 13 ^e étage	Québec	G1R 5A5	418 646-7000 poste 3999	418 528-9405
Ministère de l'Éducation (MEQ)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organisme-s-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-loisir/programme-dassistance-financiere-a-laccessibilite-aux-camps-de-vacances-pafacv/	Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV)	Augmenter le nombre d'environnements favorables à la pratique d'activités physiques, de loisirs actifs et de sports dans les camps de vacances pour les personnes en situation de pauvreté, handicapées ou qui présentent des difficultés ou des limitations particulières.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19 ^e étage	Québec	G1R 5A5	418 646-6142	418 644-4517
Ministère de l'Éducation (MEQ)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organisme-s-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-loisir/programme-dassistance-financiere-aux-centres-communautaires-de-loisir/	Programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL)	Contribuer à la réalisation de la mission en loisir des CCL qui mettent en place des environnements favorables à la pratique régulière de loisirs, ainsi qu'à l'action bénévole en cette matière, et ce, dans une perspective de développement durable.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19 ^e étage	Québec	G1R 5A5	418 646-6142	418 644-4517
Ministère de l'Éducation (MEQ)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/municipalites/aide-financiere/programme-dassistance-financiere-aux-instances-regionales-responsables-du-loisir-des-personnes-handicapees-pafiph/	Programme d'aide financière aux instances régionales du loisir pour personnes handicapées (PAFIRLPH)	Élaborer et mettre en œuvre des initiatives favorisant la pratique d'activités de loisirs dans les centres communautaires de loisirs (CCL) qui visent particulièrement des personnes, des groupes ou des communautés ayant des besoins particuliers.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19 ^e étage	Québec	G1R 5A6	418 646-6142	418 644-4517
Ministère de l'Éducation (MEQ)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organisme-s-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-loisir/programme-daide-financiere-aux-organismes-nationaux-de-loisir-pafonl/#:~:text=Le%20Programme%20d%27aide%20financi%C3%A8re,%C3%A0%20valoriser%20leur%20apport%20%C3%A0	Programme d'aide financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL)	Offrir un soutien financier aux ONL qui sont reconnus par le ministère de l'Éducation en vertu du Programme de reconnaissance des organismes nationaux de loisir et qui contribuent, par leur mission et leurs actions, à l'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir de la population québécoise, et ce, dans une perspective de développement durable.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19 ^e étage	Québec	G1R 5A5	418 646-6142	418 644-4517
Ministère de l'Éducation (MEQ)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organisme-s-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-sport/programme-de-soutien-aux-federations-sportives-quebecoises-psfsq/	Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ)	Le PSFSQ est un programme de soutien financier à l'intention des fédérations officiellement reconnues par le ministère de l'Éducation par l'intermédiaire du Programme de reconnaissance des fédérations sportives québécoises (PRFSQ) et selon les règles en vigueur. Globalement, le PSFSQ vise à soutenir les fédérations sportives québécoises dans la promotion, le développement et la régie de leur ou leurs disciplines dans les contextes de pratique qui s'y appliquent (initiation, récréation, compétition, haut niveau). Ainsi, le PSFSQ encourage la pratique sportive des Québécoises et des Québécois sous toutes ses formes, et ce, dans un cadre sain et sécuritaire.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19 ^e étage	Québec	G1R 5A5	418 646-6137	418 528-1652
Ministère de l'Éducation (MEQ)	Secteur Loisir et sport	http://www.education.gouv.qc.ca/organisme-s-de-loisir-et-de-sport/aide-financiere/programmes-pour-le-developpement-du-loisir/programme-daide-financiere-aux-initiatives-en-centres-communautaires-de-loisir-paficcl/	Programme d'aide financière aux initiatives en centres communautaires de loisir (PAFICCL)	Élaborer et mettre en œuvre des initiatives favorisant la pratique d'activités de loisirs dans les centres communautaires de loisirs (CCL) qui visent particulièrement des personnes, des groupes ou des communautés ayant des besoins particuliers.	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique	1035, rue De La Chevrotière, 19 ^e étage	Québec	G1R 5A6	418 646-6142	418 644-4517
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)	N/A	www.mifi.gouv.qc.ca	Programme d'appui aux collectivités (PAC)	Le Programme d'appui aux collectivités (PAC) vise à favoriser, par l'engagement collectif de la société, l'intégration citoyenne et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles dans toutes les régions du Québec. Il soutient également des actions visant à réunir les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes pour faire de l'immigration un facteur de prospérité et de vitalité des régions. Ces actions doivent également contribuer à favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal. Le programme est composé de deux volets et cinq sous-volets : Volet 1 – Municipalités et villes à statut particulier – Montréal et Québec Ce volet du programme vise à soutenir les MRC, les municipalités locales et les villes à statut particulier afin d'accroître l'attraction, l'établissement, la rétention, l'intégration citoyenne et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective, en toute égalité et dans le respect des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. Il est subdivisé en trois sous-volets : Sous-volet A : Villes à statut particulier – Montréal et Québec Sous-volet B : Municipalités régionales de comté Sous-volet C : Municipalités locales Volet 2 – Organismes à but non lucratif et coopératives Sous-volet A – Projets locaux Vise à agir en complémentarité avec le volet municipalités, le cas échéant, afin d'améliorer les répercussions des projets menés par ces dernières visant, notamment, à accroître la capacité des collectivités à attirer les personnes immigrantes et à favoriser leur établissement durable. Les projets visent aussi à favoriser des rencontres interculturelles entre les Québécoises et les Québécois de toutes les origines ainsi qu'à informer et à sensibiliser les personnes immigrantes et la population d'accueil aux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle. Sous volet B – Projets innovants : multirégionaux, nationaux et sectoriels Vise à appuyer des projets structurants et innovants en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles en région.	Direction des politiques et programmes de relations interculturelles	1200, boulevard Saint-Laurent	Montréal	H2X 0C9	514 873-3280 poste 21621	jeanpierre.kavege@mifi.gouv.qc.ca

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)	N/A	www.mifi.gouv.qc.ca	Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	Le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) est destiné à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective par une aide financière aux organismes ou aux personnes. Ce programme comporte cinq volets : Volet 1 : Services de soutien au Parcours d'accompagnement personnalisé Volet 2 : Services de soutien à la pleine participation Volet 3 : Accueil et installation des personnes réfugiées et des personnes protégées à titre humanitaire outre-frontière et prises en charge par l'État Volet 4 : Services de soutien aux personnes ayant demandé l'asile Volet 5 : Soutien à l'innovation pour améliorer les services offerts aux personnes immigrantes dans le cadre du programme Objectif général : Faire en sorte que les personnes immigrantes puissent réaliser leurs démarches avec célérité de manière à pouvoir participer pleinement à la vie collective.	Direction des politiques et programmes d'intégration	1200, boulevard Saint-Laurent	Montréal	H2X 0C9	514 873-3280 poste 21620	Ariane.Fournier-Dussault@mifi.gouv.qc.ca
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)	N/A	www.mifi.gouv.qc.ca	Programme Soutien à la mission	Le programme Soutien à la mission, institué conformément à la politique L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, est destiné à reconnaître la contribution des organismes communautaires à la réalisation de la mission du Ministère, notamment pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective. Ce programme comporte deux volets - Volet 1 : Reconnaissance et soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère; - Volet 2 : Reconnaissance et soutien de regroupements nationaux d'organismes communautaires engagés dans les champs de mission du Ministère. Objectif général : Le programme permet notamment d'appuyer l'action et d'assurer la stabilité des organismes communautaires autonomes et des regroupements nationaux d'organismes communautaires autonomes dont la mission principale est -de faire en sorte d'adapter l'offre de service aux besoins des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, notamment celles en situation de vulnérabilité ou présentant des besoins accrus; -de favoriser la participation en français dans toutes ses dimensions (économique, culturelle, citoyenne, communautaire, identitaire et linguistique); -d'appuyer l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives favorables en offrant les outils nécessaires à l'ouverture à la diversité et aux échanges interculturels ouverts et actifs.	Direction des politiques et programmes d'intégration	1200, boulevard Saint-Laurent	Montréal	H2X 0C9	514 873-3280 poste 20998	halima.mostefaoui@midi.gouv.qc.ca
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	Secrétariat à la région métropolitaine	https://www.mamh.gouv.qc.ca/secretaire-a-la-region-metropolitaine/aide-financiere/fonds-dinitiative-et-de-rayonnement-de-la-metropole/	Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM)	PAR APPEL DE PROJETS Le Fonds apporte un soutien financier à la réalisation d'actions qui visent à améliorer le développement, la promotion et le rayonnement de Montréal et de la région métropolitaine. Il appuie les priorités gouvernementales, notamment en matière de développement économique, culturel, environnemental et social. Il soutient également les stratégies adoptées par la Communauté métropolitaine de Montréal et la Ville de Montréal. Il a pour objectifs spécifiques • de renforcer la compétitivité de la région métropolitaine par le développement et la consolidation de ses secteurs stratégiques; • d'améliorer la qualité de vie des citoyens sur le territoire en répondant, en complémentarité avec les actions des ministères et organismes du gouvernement, à des enjeux propres aux régions qui composent la région métropolitaine de Montréal tels que définis dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022. À long terme : • d'accroître l'attractivité et le rayonnement de la région métropolitaine sur les plans canadien et international.	Direction des opérations et partenariats	Édifice Loto-Québec, 17 ^e étage 500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1745	Montréal	H3A 3C6	514 873-7355	514 864-4335
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	Secteur Régions	https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/fonds-et-programmes/fonds-regions-et-ruralite-frr/volet-1-soutien-au-rayonnement-des-regions/presentation/	Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 1	Le volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du FRR vise à appuyer la réalisation de projets mobilisateurs qui ont un impact sur le territoire de chacune des régions du Québec. Ces projets sont choisis et priorisés par un comité régional de sélection en fonction des priorités de développement propres à chaque région figurant dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.	Direction générale adjointe à l'administration et aux programmes	10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, RC	Québec	G1R 4J3	418 691-2015	418 643-7385
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	N/A	https://www.quebec.ca/gouvernement/relations-internationales/solidarite-internationale/quebec-sans-frontieres	Nouveau Québec sans frontières	Ce programme de solidarité internationale s'adresse aux organismes québécois de coopération internationale. Il comporte deux volets : l'un en soutien à la mission globale et l'autre aux projets ponctuels. Il contribue à l'effort international de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans une perspective de développement durable, de droits de la personne, incluant l'égalité entre les femmes et les hommes, et d'autonomisation des femmes. Les objectifs spécifiques du programme sont 1. de faciliter la mise en œuvre d'initiatives pour l'amélioration des conditions de vie des populations situées en priorité en Afrique francophone, en Amérique latine et dans les Antilles; 2. de contribuer au développement d'actions d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) à travers les régions du Québec; 3. de promouvoir et consolider l'expertise des organismes de coopération internationale (OCI) et celle de leurs partenaires locaux; 4. de favoriser la création et le maintien de partenariats en encourageant la contribution des femmes et des organisations qui les représentent; 5. de favoriser l'initiation à la solidarité internationale, plus particulièrement auprès des jeunes, dans le cadre d'expériences de volontaires Québec sans frontière; 6. de contribuer à la relève en solidarité internationale, en veillant à ce que cette relève reflète la diversité et l'inclusion.	Direction de la Francophonie et de la Solidarité internationale	525, boulevard René-Lévesque Est, 4 ^e étage	Québec (Québec)	G1R 5R9	418 649-2400	quebecsansfrontieres@mri.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	Secteur Action communautaire	https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/soutien_sacais/fonds-quebecois-initiatives-sociales/index.asp	Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	Ce fonds est destiné à • mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; • amener les acteurs à se concerter afin qu'ils identifient les priorités et les besoins de leur territoire en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; • amener les acteurs à planifier la réalisation d'initiatives structurantes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur leur territoire et à en assurer le suivi; • soutenir financièrement des initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui répondent aux priorités identifiées aux plans régional, local et national ainsi qu'aux priorités identifiées par le ministre; • favoriser la mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières dans la réalisation des initiatives visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale; • impliquer des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les mécanismes de mise en œuvre de toutes les ententes conclues en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec	G1R 4Z1	418 646-9270 1 800 577-2844	sacais@mtess.gouv.qc.ca

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	Secteur Action communautaire	https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutier	Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC)	PAR APPEL DE PROJETS Ce programme comporte deux volets : <u>Volet Action communautaire et action bénévole (SUR INVITATION SEULEMENT)</u> Le volet Action communautaire et action bénévole vise à permettre aux organismes communautaires d'évaluer leurs interventions et de développer les connaissances et les méthodes d'intervention de l'action communautaire autonome et de l'action bénévole. <u>Volet Initiatives sociales (SUR INVITATION SEULEMENT)</u> - Permettre aux organismes communautaires de contribuer au développement de méthodes et d'approches d'intervention vouées à accroître l'inclusion sociale ainsi qu'à maintenir et à améliorer les conditions de vie des personnes à faible revenu. - Favoriser de nouvelles méthodes et approches en matière de développement de l'employabilité et de maintien en emploi des personnes éloignées du marché du travail ou des personnes sous-représentées sur le marché du travail.	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec	G1R 4Z1	418 646-9270 1 800 577-2844	sacais@mtess.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	Secteur Action communautaire	https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/FAACA/index.asp	Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole	Le Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole est le véhicule par lequel sont versées les sommes provenant du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA). Ce programme se décline en cinq volets : <u>Volet Promotion des droits</u> - Soutenir, par l'entremise du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), les organismes et les regroupements d'organismes dont la mission unique ou principale est la défense collective des droits. <u>Volet Organismes multisectoriels confiés au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)</u> - Soutenir les organismes d'action communautaire et les regroupements présentement financés et sans port d'attache dans l'appareil gouvernemental, et cela, lorsque c'est possible, de manière transitoire jusqu'à ce qu'un ministère ou organisme gouvernemental en assume la responsabilité. - Soutenir les regroupements nationaux ayant reçu un mandat formel d'interlocuteurs privilégiés auprès du ministre responsable des orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole. <u>Volet Soutien financier en subventions soutenant la réalisation d'activités spécifiques</u> - Confier la gestion à un regroupement national ayant reçu un mandat formel d'interlocuteur privilégié, par subventions soutenant la réalisation d'activités spécifiques et de mesures afin qu'il puisse soutenir des projets structurants pour son secteur d'activité. - Confier la gestion à un organisme communautaire ayant reçu un mandat formel du ministère responsable des orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole, par subventions soutenant la réalisation d'activités spécifiques, de mesures visant à soutenir le développement d'actions structurantes pour l'action communautaire et bénévole. <u>Volet Recherches et études en lien avec la mise en œuvre de la Politique gouvernementale</u> - Contribuer à la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'action communautaire et d'action bénévole, notamment par des études, des recherches et des sondages. <u>Volet Soutien à la gouvernance</u> - Soutenir, de façon ponctuelle, des organismes communautaires financés pour leur mission globale dans le cadre de ce programme, ayant des besoins particuliers en lien avec l'amélioration de leur gestion ou de leur reddition de comptes, et ce, dans le respect des pratiques propres à l'action communautaire autonome.	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec	G1R 4Z1	418 646-9270 1 800-577-2844	sacais@mtess.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	Secteur Action communautaire	https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/CDC/index.asp	Programme de soutien financier des corporations de développement communautaire (PSCDC)	Le programme vise à favoriser le développement social local, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en offrant du soutien à la mission globale aux corporations de développement communautaire (CDC). Les objectifs et les champs d'intervention des CDC sont les suivants : - regrouper les organisations communautaires sur leur territoire et exercer les représentations appropriées; - coordonner, dans chaque territoire, l'action des organismes communautaires qui œuvrent dans la lutte contre la pauvreté; - être un catalyseur de projets issus du milieu communautaire, en matière de lutte contre la pauvreté; - stimuler le développement socioéconomique de leur communauté par la contribution du secteur communautaire; - mener diverses actions en concertation avec des partenaires de différents milieux en vue de lutter contre la pauvreté. Le programme vise également à confier la gestion à la Table nationale des corporations de développement communautaire, par subventions soutenant la réalisation d'activités spécifiques, de mesures afin qu'elle puisse soutenir des projets structurants pour son secteur d'activité.	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec	G1R 4Z1	418-646-9270 1-800-577-2844 Ligne sans frais	sacais@mtess.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	Secteur Action communautaire	https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/CJE/index.asp	Programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi (PSCJE)	Le Programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi (PSCJE) vise à soutenir et à consolider financièrement les carrefours jeunesse-emploi (CJE), dont la mission principale est d'accompagner et de guider les jeunes de 16 à 35 ans dans leur démarche d'insertion sociale et économique. Ainsi, en mettant en place un programme de soutien financier en appui à la mission globale des CJE, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale reconnaît l'apport du milieu communautaire au développement de la jeunesse. Le programme vise également à assurer la mise en œuvre des orientations gouvernementales au regard du développement des services pour les jeunes, par subventions soutenant la réalisation d'activités spécifiques.	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	425, rue Jacques-Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec	G1R 4Z1	418 646-9270 1 800-577-2844	sacais.pscje@mtess.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	Secteur Inclusion sociale	N/A	Programme d'aide et d'accompagnement social « PAAS Action »	L'objectif général est de permettre à des personnes éloignées du marché du travail de progresser suffisamment au plan socioprofessionnel pour qu'elles puissent participer à une mesure active d'emploi, et ce, dans la perspective d'accroître leur chance d'accéder au marché du travail. Le Ministère confie à des organismes à but non lucratif le mandat d'accompagner les personnes participantes et de les placer en situation d'apprentissage. Les activités et l'accompagnement offerts dans leurs services doivent favoriser la progression des personnes participantes et leur permettre d'atteindre leurs objectifs.	Direction des normes, des partenariats et des projets de l'assistance sociale (DNPPAS)	425, Jacques Parizeau, 1 ^{er} étage	Québec (Québec)	G1R 4Z1	N/A	veronique.garon@mtess.gouv.qc.ca
Office de la protection du consommateur (OPC)	N/A	https://www.opc.gouv.qc.ca/a-propos/office/soutien-activites/	Programme de soutien financier aux activités d'éducation financière et de consultation budgétaire	Ce programme s'adresse aux organismes sans but lucratif du Québec qui œuvrent dans le domaine de la protection du consommateur et qui réalisent des activités d'éducation financière et de consultation budgétaire. Les services de consultation, d'intervention ou d'éducation doivent être liés à des enjeux de consommation faisant partie des secteurs d'intervention de l'Office et être destinés aux consommatrices et consommateurs québécois. Les demandes présentées sont analysées, notamment en fonction - des objectifs du programme, des réalités des territoires d'intervention, des priorités gouvernementales ou ministérielles et du nombre de personnes pouvant bénéficier des services offerts par l'organisme et qui se trouvent dans la collectivité ou le territoire couvert; - des services offerts par l'organisme et qui se trouvent dans la collectivité ou le territoire couvert; - de la capacité de l'organisme à offrir des services accessibles et adaptés aux besoins de la clientèle (par exemple : jeunes, personnes âgées, nouveaux arrivants); - de la compétence du personnel de l'organisme (par exemple : formation, expérience pertinente).	N/A	400, boul. Jean-Lesage, bureau 450	Québec	G1K 8W4	418 643-1484 ou 1 888 672-2556 poste 2665	partenariats@opc.gouv.qc.ca

Office de la protection du consommateur (OPC)	N/A	https://www.opc.gouv.qc.ca/a-propos/office/projet-organisme/	Soutien aux projets d'organismes de protection des consommateurs	Ce programme s'adresse aux organismes sans but lucratif du Québec qui œuvrent dans le domaine de la protection du consommateur et qui réalisent des projets ponctuels, en dehors de leurs activités courantes. Les projets doivent être liés à des enjeux de consommation faisant partie des secteurs d'intervention de l'Office et doivent porter sur des activités d'éducation ou d'information destinées aux consommatrices et consommateurs québécois ou sur le développement de partenariats entre des acteurs du mouvement de consommateurs ou avec d'autres intervenants. Les projets présentés sont analysés par un comité de sélection, notamment en fonction des critères suivants : • intérêt et pertinence du sujet, lien avec les orientations stratégiques, la mission ou les mandats de l'Office, ou avec une nouvelle problématique en consommation, complémentarité avec le travail de l'Office; • caractère novateur du projet, réalisme, efficacité, originalité de la démarche proposée pour atteindre des résultats concrets et utiles; • complémentarité du projet avec d'autres initiatives, utilité pour d'autres acteurs de la protection du consommateur (partage des résultats, développement d'expertise, d'une meilleure complémentarité, de cohésion, etc.), non-dédoublement avec d'autres initiatives.	N/A	400, boul. Jean-Lesage, bureau 450	Québec	G1K 8W4	418 643-1484 ou 1 888 672-2556 poste 2665	partenariats@opc.gouv.qc.ca
Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	N/A	www.ophq.gouv.qc.ca	Programme de soutien aux organismes de promotion	Le programme s'adresse aux organismes de promotion et vise exclusivement les projets contribuant à la priorité suivante : réalisation d'actions ponctuelles inspirées de la politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Il vise également à soutenir la réalisation de projets écoresponsables, soit ceux qui tiennent compte des principes de développement durable, qui favorisent le respect de l'environnement et des comportements éthiques, et qui innoveent au plan social et économique. Les projets doivent être susceptibles d'avoir des retombées structurantes et durables sur la participation sociale des personnes handicapées et contribuer à l'établissement de collaborations et à l'engagement d'autres partenaires financiers.	Direction des services à la population et des services administratifs Office des personnes handicapées du Québec	309, rue Brock	Drummondville	J2B 1C5	1 866 680-1930, poste 18604 ou 1 800 567-1477 (téléscripteur)	819 471-5334
Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/droits-liberte/egalite-femmes-hommes/appele-projets-egalite-autochtone	Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en milieu autochtones	Objectifs généraux : • Lutter contre les différents facteurs de vulnérabilité touchant les femmes et les filles autochtones au Québec. • Favoriser la capacité d'agir des femmes et des filles autochtones, afin de les outiller pour contribuer au développement social et culturel, mais également économique de leurs milieux. • Mobiliser les femmes et les hommes autochtones sur les inégalités persistantes pour qu'ensemble ils fassent progresser l'égalité de fait, et ce, au sein des populations autochtones. Objectifs spécifiques : Le programme vise l'atteinte des objectifs spécifiques de chacun des deux volets suivants : Volet 1 : Égalité et complémentarité entre les femmes et les hommes. Volet 2 : Violences sexuelles, conjugales et familiales.	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage	Québec	G1R 5M6	418 643-9052	418 643-4991
Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	http://www.scf.gouv.qc.ca/le-secretaire/strategies-et-plans-daction/plan-daction-violence-conjugale/	Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violence conjugale	Le programme vise l'atteinte des objectifs de chacun des deux volets suivants : Volet 1 : Prévention, sensibilisation et information 1. Augmenter le niveau de connaissance de la population générale et de certains groupes en particulier en ce qui concerne les diverses manifestations de la violence conjugale. 2. Augmenter le niveau de connaissance de la population générale et de certains groupes en particulier en ce qui concerne les ressources d'aide existantes, les droits des victimes et les recours, ainsi que les façons d'agir à titre de témoin actif. 3. Concevoir et rendre disponibles des outils d'information et de sensibilisation en matière de violence conjugale qui soient adaptés à la réalité et aux besoins de certains groupes de la population comme les adolescentes et les adolescents, les jeunes adultes de moins de 30 ans, les personnes handicapées ou aînées, les personnes LGBT et les personnes issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles. 4. Promouvoir des exemples ou modèles de relations amoureuses sans violence, notamment auprès des jeunes. Volet 2 : Partage de l'expertise et développement des connaissances 1. Développer et diffuser des connaissances sur la violence conjugale. 2. Créer des occasions de partage d'expertise entre différents milieux concernés par la violence conjugale.	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage	Québec	G1R 5M6	418 643-9052	418 643-4991
Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	http://www.scf.gouv.qc.ca/le-secretaire/strategies-et-plans-daction/strategie-prevenir-et-contrer-les-violences-sexuelles/	Programme de soutien financier à des initiatives en matière de violences sexuelles	Objectifs généraux : • Prévenir les violences sexuelles. • Soutenir les personnes victimes de violence sexuelle. Objectifs spécifiques : 1. Réaliser des activités de sensibilisation auprès de la population et auprès de groupes ciblés qui visent à lutter contre les mythes, préjugés et stéréotypes associés aux violences sexuelles. 2. Réaliser et diffuser des outils d'information à l'intention des victimes de violences sexuelles, des personnes à risque de l'être, et de leurs proches. 3. Améliorer la trajectoire de services (services psychosociaux, médicaux et judiciaires) offerts aux victimes de violences sexuelles (par exemple, les délais entre les interventions, ou la cohérence des interventions d'un service à un autre, etc.). 4. Améliorer les pratiques d'intervention par la formation et l'élaboration d'outils pour les intervenantes et les intervenants. 5. Documenter la problématique des violences sexuelles vécues par des groupes spécifiques de la population.	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage	Québec	G1R 5M6	418 643-9052	418 643-4991

Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	http://www.scf.gouv.qc.ca/le-secretaireat/strategies-et-plans-daction/strategie-egalite/	Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	Objectifs généraux : • réduire les inégalités persistantes et préoccupantes entre les femmes et les hommes. • agir en ayant la préoccupation de considérer l'ensemble des femmes, tout en tenant compte de la dimension intersectionnelle, c'est-à-dire de l'entrecroisement de certains facteurs discriminatoires pour certaines d'entre elles (par exemple : milieu socioéconomique, âge, culture, handicap, orientation sexuelle, etc.). • mobiliser les femmes et les hommes pour qu'ensemble ils fassent progresser l'égalité de fait, et ce, dans tous les milieux et dans toutes les régions. Objectifs spécifiques : Le programme vise l'atteinte des objectifs spécifiques de chacune des six orientations suivantes : 1. Pour une socialisation et une éducation égalitaires, sans stéréotypes sexuels et sans sexisme. 2. Pour l'autonomisation économique des femmes. 3. Pour un partage équitable des responsabilités familiales et un meilleur équilibre entre la vie familiale, professionnelle, étudiante, sociale et politique. 4. Pour une approche différenciée selon les sexes, en santé et en bien-être. 5. Pour une société sans violences faites aux femmes. 6. Pour la parité dans les lieux décisionnels.	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage	Québec	G1R 5M6	418 643-9052	418 643-4991
Secrétariat à la condition féminine (SCF)	N/A	https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/SCF/publications/plans-strategiques/plan-action-contrer-impacts-femmes-pandemie.pdf?1618425862	Programme de soutien financier à des initiatives visant à répondre aux besoins des femmes et des filles dans le contexte de la pandémie de COVID-19	Le Programme de soutien financier à des initiatives visant à répondre aux besoins des femmes et des filles dans le contexte de la pandémie de COVID-19 vise à fournir les moyens financiers nécessaires au maintien, à l'adaptation, à la préparation et à la planification des services des différents organismes œuvrant auprès des femmes et des filles, et ce, dans le contexte spécifique de la COVID-19 au Québec. Objectif général : • Offrir, de façon sécuritaire, des activités, programmes et services nécessaires au maintien de l'intégrité physique, sexuelle, psychologique et financière des femmes et des filles dans le respect des consignes sanitaires de la Direction générale de la santé publique, dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Objectifs spécifiques : En lien direct avec les effets de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les filles : • Faciliter la gestion des situations d'urgence. • Améliorer la sécurité de la clientèle et du personnel (achat de matériel de protection individuelle et de dépistage, et aménagement des lieux). • Permettre l'adaptation des installations des organismes. • Favoriser le maintien des activités, programmes et services des organismes. • Assurer le maintien et le renforcement de la capacité organisationnelle des organismes. • Faire face à l'augmentation des demandes de services. • Permettre la réalisation de nouvelles activités ou le déploiement de nouveaux services visant à faire face ou à s'adapter à la situation. • S'adapter et se préparer à la prestation de services postpandémie.	N/A	905, avenue Honoré-Mercier, 3 ^e étage	Québec	G1R 5M6	418 643-9052	418 643-4991
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI)	N/A	https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/premieres-nations-inuits/aides-financieres-autochtones/fond-initiatives-autochtones-iv/a-propos-du-fia4	Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV)	Le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) est un programme d'aide financière destiné aux milieux autochtones du Québec et qui s'échelonne sur une période de cinq ans (2022-2023 à 2026-2027). Il est constitué de sept volets distincts, administrés par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit : • Développement économique : soutenir des projets qui favorisent le développement économique des peuples autochtones du Québec (entreprises, études de marché, agentes et agents de développement économique, etc.). • Infrastructure communautaire : permettre le renouvellement et l'amélioration des infrastructures communautaires (maisons des jeunes, terrains de jeux, salles communautaires, etc.). • Garantie de prêt : favoriser l'accès au financement de projets entrepreneuriaux. • Action communautaire : soutenir la mission des organismes d'action communautaire. • Développement social : soutenir des projets à caractère social (langues et culture, rapprochement entre les Autochtones et les non Autochtones, etc.). • Soutien à la consultation : appuyer les communautés dans les activités de réponse aux consultations amorcées par le gouvernement du Québec. • Aide aux Autochtones en milieu urbain : appuyer les services et les projets d'infrastructures destinés aux Autochtones en milieu urbain. Le FIA IV soutient financièrement des projets prometteurs qui démontrent des possibilités de retombées importantes et porteuses. Le financement du FIA IV intervient en complément aux autres sources d'aide gouvernementale.	Direction des initiatives économiques	905, avenue Honoré-Mercier, 1 ^{er} étage	Québec	G1R 5M6	418-643-3166 poste 2275	418-646-4918
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI)	N/A	https://www.autochtones.gouv.qc.ca/programmes-aide/projets-punctuels.html	Projets ponctuels autochtones (PPA)	Le programme vise généralement à permettre au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) de soutenir la réalisation d'initiatives ponctuelles à l'intention du milieu autochtone québécois, et ce, en complémentarité des mesures offertes par les autres ministères et organismes du gouvernement du Québec. Le programme cible les objectifs spécifiques suivants : contribuer à établir et à développer des relations harmonieuses et des partenariats entre les Autochtones et le gouvernement du Québec ainsi qu'entre les Autochtones et la population en général, notamment par l'information et la sensibilisation. Il contribue également à soutenir la réalisation d'initiatives, de projets et d'événements ponctuels, de portée significative, favorisant le développement social, communautaire ou culturel du milieu autochtone québécois.	Direction des initiatives économiques	905, avenue Honoré-Mercier, 1 ^{er} étage	Québec	G1R 5M6	418 643-3166 poste 2222	418 646-4918
Société d'habitation du Québec (SHQ)	N/A	http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme_daide_aux_organismes_communautaires.html	Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC)	PAR APPEL DE PROJETS Le programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC) vise à stimuler le développement et la concertation des initiatives communautaires en habitation. Il offre une aide financière aux organismes mettant en place des services, des activités ou des projets qui favorisent l'amélioration des conditions d'habitation des Québécoises et des Québécois. Le PAOC comprend deux volets : - Le volet « Soutien à la mission globale » accorde aux organismes communautaires qui œuvrent en habitation un soutien financier de base leur permettant d'offrir des services et de développer diverses activités de concertation (recherches, réseautage, sensibilisation, représentation) pour les populations à qui ils offrent leur service ou les organismes qu'ils représentent. Ce volet appuie le fonctionnement des organismes. - Le volet « Soutien pour des projets » permet de financer des projets annuels (nouvelles pratiques communautaires, études et activités de concertation) qui proviennent du milieu communautaire et qui sont en lien avec le domaine de l'habitation. L'octroi d'une aide financière se fait une fois par année, à date d'échéance prévue, sous l'approbation d'une demande d'aide financière présentée à la Société d'habitation du Québec.	Direction de l'habitation sociale – Est et Nord du Québec	Édifice Marie-Guyart Aile Louis-Alexandre-Taschereau, 3 ^e étage 1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau	Québec	G1R 5E7	1 800 463-4315	paoc@shq.gouv.qc.ca

Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise (SRQEA)	N/A	https://www.quebec.ca/gouvernement/ministres-et-organismes/srqa/programmes/programme-renforcer-vitalite#:~:text=Le%20programme%20pr%C3%A9voit%20appuyer%20les%20locales%20régionales%20ou%20nationales	Programme Renforcer la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec	Le Programme vise à • contribuer à la vitalité des communautés d'expression anglaise; • augmenter leur capacité à participer pleinement à la société québécoise; • fortifier leur expertise communautaire dans diverses sphères d'intervention; • leur permettre de travailler en collaboration avec le gouvernement du Québec.	N/A	390, Charest Est, 5 ^e étage	Québec	G1K 3H4	N/A	SRQEA.info@finances.gouv.qc.ca
--	-----	---	---	---	-----	--	--------	---------	-----	--